

COMPTE-RENDU REUNION MENSUELLE APE

Du 6 FEVRIER 2017

➤ COMMISSION DES MENUS CANTINE

Suite à l'invitation reçue de la Mairie pour la participation à la réunion du 1^{er} février 2017 de la Commission des Menus, il s'avère qu'il n'a pas été possible pour les représentants des parents d'élèves d'y participer. En effet, seul Didier Ribot, en tant de Président de l'APE peut s'y présenter selon Catherine Brondel, secrétaire du Maire et des élus.

➤ QUESTIONS POUR LE CONSEIL D'ECOLE

Elémentaire :

- Quelle est la fréquentation de l'Etude cette année par rapport à N-1 ?
- Comme préalablement évoqué, les ventilateurs ont-ils été achetés en prévoyance d'une canicule ?

Maternelle

- (EPAU) : On enregistre un certain engorgement lors de l'ouverture du portail à 16h15. Proposition : est-il possible de permettre l'ouverture du petit portail côté Maternelle l'après-midi également, comme fait le matin ? (pas de garde sécuritaire à partir de 16h30 au niveau du grand portail)
- Il a été évoqué que la part fixe de 2,50€ pour la maternelle n'était pas appliquée. Peut-on rappeler le règlement svp ?
- Bug du SCAN du 3 novembre. Les parents auraient souhaité qu'ils soient informés et/ou remboursés de manière systématique sur facture M+1 de cette erreur. En effet, seuls les parents venus faire une réclamation ont pu bénéficier de la rectification.
- Qu'en est-il à ce jour de l'éventuelle fermeture de la classe de PS en septembre 2017 ? Est-il envisageable d'inscrire des enfants nés en janvier 2015 ? (3 ans en janvier 2018)

SUBVENTION ECOLE ELEMENTAIRE

Après délibération sur les subventions lundi 6 février lors de la réunion APE, il a été décidé suite à la forte implication des enseignants dans nos actions l'année dernière de vous donner :

CM2 : 600€ pour la semaine sport.

CM1 : 1500€ château.

CE2 : 600€ (+900 de l'année dernière) Terra Botanica.

CE1 : divers projet l'année dernière 100€ idem cette année.

CP : Classe verte 1500€.

Est-ce que vous pouvez répartir les 1500€ des CM1 et les 1500€ des CE2 pour que la part des parents soit identique pour ces 2 sorties ?

SUBVENTION ECOLE MATERNELLE

Après délibération sur les subventions lundi 6 février lors de la réunion APE, il a été décidé de vous donner :

1500€ à la coopérative maternelle.

Comme nous l'avions signifié en début d'année ,il serait préférable que vous nous proposiez des projets a financer (Visite,spectacle,initiation au cirque ...) quitte a réduire la cotisation de la coopérative.

Clôture de la séance